

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

**Avis de vacance d'emplois de directeur ou de directrice
d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

NOR : SASN0928919V

A l'avis de vacance d'emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux publié au *Journal officiel* du 5 novembre 2009, texte n° 170 (NOR : SASN0925679V), il convient de :

Dans le paragraphe suivant : Les emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaire, sociaux et médico-sociaux ci-après sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs ayant satisfait aux épreuves de validation de fin de formation des directeurs d'établissements sanitaire, sociaux et médico-sociaux en application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière :

Postes de directeur ou de directrice :

Supprimer :

- « hôpital local, à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron) » ;
- « institut médico-éducatif, à Vernouillet (Eure-et-Loir) ».